

POLLUTION DE L'AIR :

QU'EST-CE QUE LE

DIOXYDE D'AZOTE?

Le dioxyde d'azote (NO_2) fait partie d'un groupe de gaz connu sous le nom des oxydes d'azote (NO_x). Le NO_2 a des effets directs sur la santé, mais il peut aussi interagir avec d'autres polluants de l'air pour former de l'ozone troposphérique (O_3) et des particules (PM), les principales composantes du smog. Le NO_2 contribue également à la formation de pluies acides.



QUI EST LE PLUS À RISQUE DE LA POLLUTION DE L'AIR?

Même les jeunes adultes en bonne santé peuvent éprouver des problèmes de santé les jours où l'air est fortement pollué, mais certains groupes sont plus à risque :

- Les enfants
- Les aînés
- Les personnes atteintes d'asthme, de la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC), de maladies cardiovasculaires ou de diabète
- Les personnes actives de tout âge qui font de l'exercice ou qui effectuent un travail ardu à l'extérieur



Les enfants / Les aînés

EFFETS DU DIOXYDE D'AZOTE SUR LA SANTÉ

Les effets du NO_2 de l'air extérieur sur la santé peuvent se produire à de très faibles concentrations, notamment :

- Augmentation des problèmes pulmonaires
- Augmentation des hospitalisations
- Augmentation des visites médicales
- Décès prématurés

Les émissions des véhicules



Le transport routier de marchandises



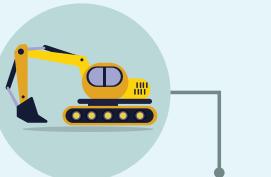
Les trains



Les avions

D'OÙ PROVIENNENT LES OXYDES D'AZOTE?

Les NO_x sont principalement émis par la combustion, la majorité provenant d'activités humaines. Les principales sources de NO_x dans l'air extérieur sont (mais sans s'y limiter) :



La construction



L'industrie pétrolière et gazière



La production d'électricité



LES NIVEAUX DE DIOXYDE D'AZOTE DANS L'AIR EXTÉRIEUR

Les niveaux de NO_2 dans l'air extérieur sont plus élevés dans les villes, en particulier près des zones de forte circulation routière, et plus faibles dans les petites localités et dans les régions rurales. Les niveaux de NO_2 sont également plus élevés à proximité de certaines industries.

Plus d'informations peuvent être obtenues sur le site Web **L'AIR AU CANADA**
<http://airquality-qualitedelair.ccme.ca/fr>

COMMENT PUIS-JE ME PROTÉGÉR DE LA POLLUTION DE L'AIR?

Sachez quand est le meilleur moment pour être actif à l'extérieur :

- Vérifiez la **Cote air santé** dans votre collectivité (coteairsante.ca)
- Si vous souffrez d'une maladie cardiaque ou pulmonaire, parlez à votre professionnel de la santé des moyens supplémentaires que vous pouvez prendre afin de protéger votre santé lorsque les niveaux de pollution de l'air sont plus élevés

Façons de réduire l'exposition :

- Éviter ou réduire les activités intenses en plein air lorsque les niveaux de pollution de l'air sont plus élevés
- Éviter ou réduire l'exercice près des zones de forte circulation, surtout aux heures de pointe

QUELLES MESURES LE GOUVERNEMENT DU CANADA PREND-IL CONCERNANT LE DIOXYDE D'AZOTE?

- Des règlements fédéraux ont réduit les émissions de NO_2 dans l'air extérieur provenant de sources importantes au Canada.
- Le Canada s'est engagé à réduire les émissions de NO_2 dans l'air extérieur en vertu de traités internationaux.
- Le Canada a établi les **Normes canadiennes de qualité de l'air ambiant (NCQAA)**. Elles sont des valeurs de concentrations de polluants de l'air extérieur, proposées pour protéger la santé et l'environnement, qui visent une amélioration continue de la qualité de l'air au Canada. Les NCQAA, un élément clé du Système de gestion de la qualité de l'air, ont été développées dans le cadre d'un processus dirigé par le Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME).

Polluant	Période de moyenage	Valeurs numériques des NCQAA		Unité	Méthode de calcul
		En vigueur en 2020	En vigueur en 2025		
NO_2	1 heure	60	42	Parties par milliard (ppb)	Moyenne triennale du 98 ^e centile annuel des concentrations quotidiennes maximums sur 1 heure
	Annuelle (année civile)	17,0	12,0		Moyenne pour une seule année civile de toutes les concentrations moyennes sur 1 heure

Pour de plus amples renseignements sur la pollution de l'air extérieur, veuillez visiter www.canada.ca/fr/sante-canada/services/qualite-air.html ou contactez-nous à : HC.air.SC@canada.ca